

**Sujet :** [INTERNET] projet autodrome de loisirs Palmer à Couvron  
**De :** "> Nicole Gellot (par Internet)"  
**Date :** 16/10/2018 11:59  
**Pour :** ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Nicole Gellot

Valbelle, le 16 octobre 2018

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vis actuellement dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais j'ai passé mon enfance et mon adolescence dans l'Aisne, à Laon. Une bonne partie de ma famille y réside encore et j'ai gardé à plus d'un titre, des liens avec ce territoire.

Je suis effarée d'apprendre qu'un projet d'autodrome de loisirs sur l'ancienne base militaire de Couvron est proposé par le Conseil départemental et je vous pose la question suivante :

**Comment cet autodrome de loisirs Palmer est-il compatible avec le rapport du groupe international d'experts sur le climat publié le 8 octobre dernier ?**

Ce nouveau rapport sonne l'alarme avec encore plus d'urgence que le précédent. Si on dépasse les 1,5 degrés de réchauffement climatique nous allons vivre un bouleversement sans précédent des conditions de vie sur le globe : écosystèmes déséquilibrés, hausse du niveau des mers, multiplication des phénomènes météorologiques dévastateurs, etc. Il va sans dire que le bilan carbone de l'autodrome contribuera à accentuer le phénomène de réchauffement climatique : mouvements aériens d'avion (jusqu'à 10 par jour) et d'hélicoptère (jusqu'à 40 par jour). Roulage de véhicules à grande vitesse tous les jours, y compris les week-ends et essais 24 h/24. Flux de véhicules (jusqu'à 10 000 par jour) pour des manifestations exceptionnelles jusqu'à 40 jours par an (et au moins 6 par an). Les émissions dans l'air proviendront des gaz de combustion des moteurs thermiques des véhicules transitant sur le site : visiteurs, employés, autodrome et aérodrome. A savoir : dioxyde de carbone, oxyde de soufre, oxyde d'azote, cadmium, mercure, hydrocarbures aromatiques polycycliques, particules solides.

Bien que soit une goutte à l'échelle de la planète, c'est bien la multiplication des gouttes qui fait pencher la balance du bon ou du mauvais côté. Pour le plaisir et le loisir de quelques-uns, c'est l'avenir et la qualité de vie de tous, qui est en jeu.

Je vous pose également les questions suivantes que soulève ce projet d'autodrome :

- **Comment justifiez-vous d'artificialiser et d'imperméabiliser les sols sur plus de 100 ha ?**
- **Comment justifiez-vous la destruction de la biodiversité dont des espèces protégées comme l'oedicnème criard et la gentiane croisette et tout un florilège de faune et flore patrimoniale, sans compensation suffisante ?**
- **Comment justifiez vous un tel projet qui entraînera pour la population des nuisances sonores et une pollution de l'air dans ce département de l'Aisne, qui bien que rural connaît des pics de pollution ?**

Je formule le vif espoir que ce projet soit abandonné pour le bien de la population de l'Aisne et de la planète et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicole Gellot

-- Pièces jointes : \_\_\_\_\_

Autodrome de Couvron.doc

16,0 Ko

Nicole Gellot

Valbelle, le 16 octobre 2018

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vis actuellement dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais j'ai passé mon enfance et mon adolescence dans l'Aisne, à Laon. Une bonne partie de ma famille y réside encore et j'ai gardé à plus d'un titre, des liens avec ce territoire.

Je suis effarée d'apprendre qu'un projet d'autodrome de loisirs sur l'ancienne base militaire de Couvron est proposé par le Conseil départemental et je vous pose la question suivante :

**Comment cet autodrome de loisirs Palmer est-il compatible avec le rapport du groupe international d'experts sur le climat publié le 8 octobre dernier ?**

Ce nouveau rapport sonne l'alarme avec encore plus d'urgence que le précédent. Si on dépasse les 1,5 degrés de réchauffement climatique nous allons vivre un bouleversement sans précédent des conditions de vie sur le globe : écosystèmes déséquilibrés, hausse du niveau des mers, multiplication des phénomènes météorologiques dévastateurs, etc. Il va sans dire que le bilan carbone de l'autodrome contribuera à accentuer le phénomène de réchauffement climatique : mouvements aériens d'avion (jusqu'à 10 par jour) et d'hélicoptère (jusqu'à 40 par jour). Roulage de véhicules à grande vitesse tous les jours, y compris les week-ends et essais 24 h/24. Flux de véhicules (jusqu'à 10 000 par jour) pour des manifestations exceptionnelles jusqu'à 40 jours par an (et au moins 6 par an). Les émissions dans l'air proviendront des gaz de combustion des moteurs thermiques des véhicules transitant sur le site : visiteurs, employés, autodrome et aérodrome. A savoir : dioxyde de carbone, oxyde de soufre, oxyde d'azote, cadmium, mercure, hydrocarbures aromatiques polycycliques, particules solides.

Bien que soit une goutte à l'échelle de la planète, c'est bien la multiplication des gouttes qui fait pencher la balance du bon ou du mauvais côté. Pour le plaisir et le loisir de quelques-uns, c'est l'avenir et la qualité de vie de tous, qui est en jeu.

Je vous pose également les questions suivantes que soulève ce projet d'autodrome :

- **Comment justifiez-vous d'artificialiser et d'imperméabiliser les sols sur plus de 100 ha ?**
- **Comment justifiez-vous la destruction de la biodiversité dont des espèces protégées comme l'œdicnème criard et la gentiane croisettes et tout un florilège de faune et flore patrimoniale, sans compensation suffisante ?**
- **Comment justifiez-vous un tel projet qui entraînera pour la population des nuisances sonores et une pollution de l'air dans ce département de l'Aisne, qui bien que rural connaît des pics de pollution ?**

Je formule le vif espoir que ce projet soit abandonné pour le bien de la population de l'Aisne et de la planète et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicole Gellot